



Joinville, le 17 février 2010

Céline DAGAN
70, av. Oudinot
94340 Joinville-le-Pont

A l'attention de Monsieur Olivier Dosne, Maire de Joinville

Monsieur le Maire,

Lors de la réunion publique du 3 juillet 2009 consacrée à la ZAC des Hauts de Joinville, Monsieur Gressier nous avait confirmé, en réponse à la question de notre Présidente, Anne Meunier, que notre association Joinville-Ecologie serait associée à l'élaboration du Cahier des Charges environnemental que l'aménageur Gestec-Eiffage imposera aux constructeurs. La précédente Municipalité avait d'ailleurs également pris un engagement similaire envers nous.

L'enquête publique terminée, en attente de l'avis du Commissaire enquêteur sur ce projet de ZAC, et de l'adoption définitive du règlement d'urbanisme de la zone par votre Municipalité, nous craignons que ce Cahier des charges soit déjà en cours d'élaboration et nous nous inquiétons de n'en avoir aucun écho. Nous vous demandons de bien vouloir nous informer de l'avancement des réflexions de vos services et d'honorer la promesse qui nous a été faite. A cette fin, une première réunion de travail sur la qualité écologique des constructions et du quartier dans son ensemble nous paraît indiquée dans un premier temps.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, et vous prions, Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de notre meilleure considération.